William DELANNOY
Conseiller Municipal
Président du Groupe « Saint Ouen en toute liberté »
73 rue Albert Dhalenne
93400 Saint Ouen

CABINET DU MAIRE
6 Place de la République
93400 SAINT-OUEN

Saint-Ouen, le 28 avril 2010

OBJET : **Conseil municipal du 3 mai 2010– question orale**
Magasin « Les accords de Cristal »

Madame le Maire,

Depuis quelques semaines, j'ai pu constater l'annonce de la fermeture du magasin « Les accords de Cristal » avenue Gabriel Péri.

Pour rappel, afin que nos nouveaux collègues soient informés, j'aimerais connaître les modalités d'acquisition, il y a quelques années, de ce local puisqu'il semblerait que la ville soit propriétaire de celui-ci.

Quelles sont les pistes envisagées pour ne pas avoir une boutique fermée sur cette artère ? Pouvez-vous nous dire qui est actuellement propriétaire du fonds de commerce et nous préciser les modalités de cession ou d'acquisition préconisées pour celui-ci.

De plus, je souhaiterais connaître l'état financier du locataire et savoir si le paiement des loyers est actuellement à jour, considérant que la ville a déjà fait beaucoup d'efforts financiers pour permettre l'implantation de ce commerce, et je ne pense pas que de surcroît les Audoniens doivent assumer des arriérés de loyers impayés.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Direction des Affaires Générales
Et Juridiques
29 AVR. 2010